



LAURENAN

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté du 17 novembre 2016,
le maire de LAURENAN a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision
du Plan d'Occupation des Sols valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, Madame Josiane GUILLAUME, (attachée principale de préfecture en retraite), a
été désignée par le tribunal administratif de RENNES comme commissaire enquêteur titulaire
et Monsieur Francis OHLING, (lieutenant-colonel de gendarmerie en retraite), comme
commissaire enquêteur suppléant.

**L'enquête publique se déroulera à la mairie de LAURENAN du Lundi 12 décembre
2016 au Vendredi 13 janvier 2017 inclus. Le dossier sera consultable aux jours habituels
d'ouverture de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 le lundi, mardi et vendredi et de
08h30 à 12h30 le mercredi (attention à compter du 1^{er} janvier 2017, la mairie sera fermée
au public toute la journée le mardi) ainsi que sur le site internet de la commune
(www.laurenan.fr).**

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie

- le lundi 12 décembre 2016 de 9h30 à 12h30,
- le mardi 27 décembre 2016 de 9h30 à 12h30
- le vendredi 13 janvier 2017 de 13h30 à 16h30.

**Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le
registre d'enquête ouvert à cette fin.** Elles pourront également être adressées par écrit à
l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Laurenan, 3, rue de
l'Argoat 22230 LAURENAN ou par courriel à mairie.laurenan@wanadoo.fr.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à
la disposition du public, dès réception en mairie. Le projet d'élaboration du PLU pourra
éventuellement être modifié et la décision d'adoption du document sera soumise à
l'approbation du Conseil Municipal de la commune de Laurenan.

Toute personne peut demander des informations à la mairie ou se référer au site internet de la
commune : www.laurenan.fr.

Le Maire,

Valérie POHLANE-TABART

